



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Internet

Question écrite n° 63140

Texte de la question

Mme Sophie Rohfritsch attire l'attention de M. le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique sur la question des difficultés rencontrées par les citoyens qui n'ont pas accès à internet. De plus en plus d'administrations et d'entreprises utilisent internet comme moyen, parfois exclusif, de transmission des informations, pénalisant ainsi les citoyens n'ayant pas accès à cet outil de communication ou ne sachant pas l'utiliser. Cette dématérialisation ne cesse de s'accroître et engendre ainsi des inégalités d'accès à l'information. La dématérialisation a différents enjeux positifs, dans le cadre notamment de la nécessaire simplification et du développement durable, mais cela comporte des limites et accentue la fracture numérique. Il serait souhaitable de pouvoir proposer une solution alternative aux personnes ne disposant pas d'accès à internet ou ne sachant pas l'utiliser. Aussi elle lui demande de bien vouloir lui préciser les dispositions que souhaite mettre en œuvre le Gouvernement afin de remédier aux difficultés rencontrées par les personnes qui n'ont pas accès à internet.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Rohfritsch](#)

Circonscription : Bas-Rhin (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63140

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Économie, redressement productif et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 août 2014](#), page 6936

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)